

---

## Relevé de décisions de la Commission Dépistage dans les CDAG Flash Test - 06 septembre 2013 -

---

### Etaient présents :

- A-S. Boussard (Coordinatrice de la COREVIH IDF-Nord)
- F. Louni (T.E.C. COREVIH IDF-Nord)
- S. Rumi (CDAG Bichat-Claude Bernard)
- Dr C. Charpentier (CDAG St Denis)
- J. Voza Lusilu (Afrique Avenir)
- Fati Abdou (URACA)
- P. Droumaguet (AIDES)

### Derniers éléments à vérifier avant la semaine de dépistage du 23 au 29 sept 2013 – Flash Test (A-S Boussard) :

1. **Le portage de l'action** = la couverture de l'action en termes d'assurances.

Le porteur est responsable juridique et administratif de la bonne conduite de l'action. Pour être porteur, une structure doit :

- Avoir mis en place une procédure d'assurance qualité → obligation de « l'arrêté du 9 novembre 2010 fixant les conditions de réalisation des TROD VIH. », article 4.
- Couvrir son personnel dans le cadre de ses activités extérieures → ordre de mission.
- Etre certain que sa police d'assurance habituelle couvre les actions de dépistage par TROD, et, si ce n'est pas le cas, contracter une extension spécifique de cette police d'assurance.
- Vérifier que les personnels qui réalisent des TRODs ont la qualification requise → valable pour les associations, les personnels soignants sont autorisés à réaliser des TROD.

Concernant la procédure d'assurance qualité, elle doit être mise en place pour les structures/services de santé (+ obligation en cas de contrôle par l'ARS) et elle doit comporter OBLIGATOIREMENT les éléments suivants :

- La formation accomplie pour pratiquer un TROD, l'interpréter et en remettre le résultat.
- Les recommandations du fabricant du TROD pour son utilisation.
- Les modalités de la traçabilité des tests utilisés et de leurs résultats.
- Les modalités de la communication du résultat du TROD au patient.
- Identifier le ou les laboratoires de biologie médicale identifiés pour la réalisation.
- Les modalités de la PEC du patient en cas de résultat positif du TROD.
- Les modalités d'élimination des DASRI.
- Le document précise l'identité des professionnels de santé désignés et les modalités de formation, de vérification initiale et d'évaluation régulière de leurs compétences et pratiques.

Les autres types d'éléments : objectif de l'action, intérêt de l'usage de TROD, déroulement de l'action sont facultatifs.

2. **Les outils de communication Flash Test**

- Routage prévu au départ du 26 septembre au 6 septembre → le routage a commencé le 06/09/13, livraison prévue le 06/09/13 ou au courant de la semaine prochaine.
- Les kits brochures spécifiques à certaines populations ne seront pas livrés au même moment et seront sans doute distribués lors des formations.
- Questionnaires INVS → date de livraison pas encore fixée.
  - Modalité des auto-questionnaires INVS : à remplir par le patient avant de rencontrer un dépisteur pendant le temps d'attente. Le questionnaire est rendu anonyme grâce à une bande adhésive. Le patient le fermera. Il le remettra au dépisteur qui n'aura pas accès aux informations à l'intérieur du questionnaire. Le dépisteur devra ajouter le site du dépistage, le résultat du test, la date de remise du résultat, ainsi que le nom de l'opérateur.
  - Objectif du questionnaire : Permettre d'analyser régionalement les résultats de l'opération flash test.

Questions à soumettre au comité de pilotage Flash Test :

- ⇒ Dans quelle mesure peut-on aider les personnes à lire le texte de l'auto-questionnaire en cas de problème de lecture / langue ?
- ⇒ **Réponse du Comité de Pilotage Régional Flash Test** : On peut aider les personnes à remplir le questionnaire. Cette option a été prévue par l'Invs. Dans la partie à compléter par l'opérateur, il faut préciser

si l'auto-questionnaire a été rempli avec l'aide de l'opérateur. Cette question permettra de prendre en compte le biais de désirabilité (vouloir se présenter sous un jour plaisant à son interlocuteur donc éventuelle sous estimation du nombre de rapports sexuels, de la consommation de substances psycho-actives) dans l'analyse des résultats. Par ailleurs, l'Invs a prévu de traduire ce questionnaire en 11 langues (notamment Arabe, Anglais, Allemand...).

⇒ Ce questionnaire est une procédure en plus. Les personnes qui font des actions de dépistage doivent suivre leur procédure habituelle. Elles peuvent donc poser leurs questions habituelles à la personne dépistée. Le questionnaire INVS ne remplace pas cet outil.

### 3. Les Formations Flash Test (FT)

- Les formations FT sont établies :
  - La liste des formateurs a été fixée.
  - 5 Intervenants de la COREVIH :
    - Module n°1- Session 1 : Pr. Bouvet et Sandrine Rumi
    - Module n°1- Session 2 : Dr. Demoor et Sandrine Rumi
    - Module n°2-Session 1 Médecin : Dr. F Delatour
    - Module n°2- les 2 sessions- ateliers infirmiers : Sandrine Rumi.
- Les personnes inscrites aux formations ont normalement reçu la confirmation de leur inscription et les détails pratiques de la formation.
- Lieu de la formation : Espace Saint Bruno – 9 rue Saint Bruno- 75 018 Paris.

### 4. Service de traduction mis à disposition des promoteurs d'action

- Possibilité de faire appel à un service de traduction en ligne maintenue.
- Les modalités pratiques seront communiquées ultérieurement.
- Budget prévu dans le cadre de Flash Test rend possible 100 à 150 appels pour l'intégralité du projet en Ile de France.

### 5. Communication réalisée par la COREVIH

- Mise en ligne de l'agenda des actions (communiquées avant le 26/07/13) se déroulant sur le territoire de la COREVIH sur le site Internet.
- Mise en ligne de l'agenda FT ainsi que des affiches.

Questions à soumettre au comité de pilotage Flash Test :

- ⇒ Peut-on disposer des affiches FT au format PDF pour mise en ligne sur internet/intranet ?
- ⇒ **Réponse du Comité FT : Oui il est possible d'avoir les affiches FT au format PDF pour les mettre en ligne sur son site Internet.**
- ⇒ Dans quelle mesure peut-on communiquer en tant que COREVIH sur le plan territorial, en tant qu'hôpital sur le plan local, ... ?
- ⇒ **Réponse du Comité FT : Il n'y a pas d'objection particulière à ce qu'on puisse communiquer de cette manière sur le site Internet.**

Une agence de relations publiques va être chargée de coordonner la communication faite autour du projet Flash Test. Ce projet va être relayé dans les médias : sur Internet via notamment une dépêche AFP, dans la presse locale comme le parisien, et les médias de l'audio-visuel vont également être informés.

La communication sur ce projet peut être délicate car il cible des populations en particulier. Il y a donc deux risques possibles :

- Stigmatisation des populations concernées par ce projet
- Qualifier ce projet de communautariste.

Pour cette raison, **certaines expressions sont à bannir** dans la manière de présenter le projet : **population cible, population à risque**. Il faut plutôt parler « de populations les plus exposées », « de populations éloignées du système de santé ».

### 6. Problèmes pratiques à aborder

- Recueil du libre consentement des personnes → les problèmes de compréhension mutuelles devraient être résolus par l'utilisation du service de traduction
- Question des mineurs : non abordée à la réunion.

- **Position du comité de Pilotage sur cet aspect** : encourager les mineurs à se présenter avec une personne (majeure) de confiance. Il faut préciser que compte tenu des textes de lois, la prise en charge d'un mineur ne pose pas de problème pour le personnel soignant, mais est plus complexe pour les associatifs.
- Dispositif à mettre en place pour la prise en charge des personnes dépistées séropositives : selon la pratique du centre dépisteur, appeler le centre relai pour prendre RDV ou accompagner la personne vers la structure relai (CDAG / SMIT ...). A noter que la pratique d'appel du patient 48H après l'annonce reste propre à chaque structure.
- Gestion des déchets :
  - Boîte cartonnée équipée d'un sac jaune à l'intérieur pour tous les déchets non piquants
  - Boîte DASRI pour les déchets piquants (aiguilles ...)  
L'association URACA aura besoin de 2 DASRI + 2 boîtes cartonnées/sac jaunes : le CDAG de Bichat se charge de lui mettre à disposition.

Prochaine réunion du groupe de travail Dépistage CDAG (Flash Test) :  
**Vendredi 25/10/2013 (10h30 -> 12h00) Hôpital Bichat - Claude Bernard Salle de Staff –**